



Conseil économique et social

Distr. générale
9 novembre 2018
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Aborder le thème prioritaire de la soixante-treizième session de la Commission de la condition de la femme sans traiter de la question de la problématique femmes-hommes en tant que produit d'un système de rapports de forces, à savoir le patriarcat, se soldera inévitablement par un échec.

La réglementation, la gouvernance, les politiques économiques, les structures militaires, la religion et les mœurs culturelles de manière plus générale constituent un ensemble conçu pour protéger un système intrinsèquement discriminatoire pour plusieurs raisons et très concrètement différencié selon le sexe.

Afin de réaliser l'objectif d'« autonomisation » des femmes et des filles, il est nécessaire de revoir en profondeur comment nous faisons des choix et comment nous agissons sur la base de ces choix. De la manière dont nous définissons la sécurité à la façon dont nous nous acquittons des obligations en matière de droits de l'homme (notamment celles relatives aux droits économiques, sociaux et culturels) et à la manière dont nous combattons les inégalités entre les individus et entre les nations, dont nous protégeons l'environnement et dont nous décidons de l'allocation des ressources, tous ces choix doivent se fonder sur la reconnaissance du fait que le système actuel n'est pas viable et que nous devons nous engager à reformuler nos priorités et approches.

Deux piliers meurtriers soutiennent le patriarcat et le déséquilibre actuel du rapport de forces : le militarisme et le néolibéralisme. À l'heure actuelle, nous investissons plus de 1,6 billion par an dans des armes. Ce chiffre devrait augmenter avec le regain d'appétit des États-Unis, de la Chine et de la Russie pour les têtes nucléaires, alors que la majorité des États est en faveur d'une interdiction des armes nucléaires. Ce choix fait paraître dérisoires les dépenses mondiales pour la santé (37,6 milliards de dollars É.-U.) et l'éducation (6,8 milliards de dollars É.-U.). Les objectifs de développement durable (ODD) pourraient être atteints si nous faisons d'autres choix; si les ODD sont atteints, nous n'aurons pas besoin de sécurité militarisée.

Le militarisme n'est cependant pas uniquement une question d'armes. C'est aussi un mode de pensée : c'est la façon dont nous définissons la sécurité, la masculinité et ce qu'il exige des femmes en retour. Le militarisme impose une masculinité qui confond honneur et statut avec la capacité d'utiliser la violence au nom de ceux dont les intérêts sont défendus par le système. Ses effets sur les relations entre les sexes sont destructeurs. Il s'agit d'un système utilisé pour mettre de l'ordre dans nos communautés au moyen d'une police et de sociétés privées de sécurité toujours plus armées, en s'attaquant aux conséquences, et non aux causes, des inégalités. Il reste qu'il s'agit d'un choix de plus.

Le deuxième pilier est le néolibéralisme, qui fait que des personnes du monde entier deviennent pauvres, marginalisées et démunies. Des coupes massives dans les dépenses publiques, ainsi que la privatisation des services publics et de nos ressources naturelles entravent nos vies, notre dignité, notre solidarité, notre égalité et la sauvegarde de notre environnement.

Le néolibéralisme n'est rien d'autre qu'un modèle économique. Il est désormais évident que son application à outrance crée de grandes inégalités et une forte insécurité dans le monde entier. Les politiques néolibérales phares que sont l'« ajustement structurel » ou l'« assainissement des finances publiques » vont des coupures en matière de protection sociale, de la diminution des investissements dans les services publics, dont la santé, l'éducation, les pensions et l'aide sociale, à la flexibilisation de la législation du travail, à la déréglementation du marché et à la

privatisation des ressources et des services publics. Cela impose une réduction drastique des dépenses publiques en faveur des droits économiques, sociaux et culturels, ce qui a un effet tout à fait disproportionné sur les femmes.

L'affirmation selon laquelle nous devons choisir entre des économies fonctionnelles et saines ou les droits sociaux, économiques et culturels des individus est manifestement fausse. Nous devons remettre en cause le postulat selon lequel la croissance économique est l'unique mesure du progrès social et qu'elle n'est possible qu'au moyen d'une intervention publique et de l'État réduite à sa plus simple expression. Le néolibéralisme crée les inégalités et s'en nourrit. L'autonomisation des femmes et des filles est tout simplement impossible dans les limites de cette doctrine économique.

L'Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels a récemment publié un rapport sur les effets des réformes économiques et des mesures d'austérité sur les droits fondamentaux des femmes. Il décrit le système économique actuel, à l'intérieur des pays et entre eux, comme un système fondamentalement mal conçu, caractérisé par une discrimination fondée sur le sexe et des relations de pouvoir asymétriques entre les hommes et les femmes. Il a critiqué le rôle des institutions financières internationales qui, par leurs programmes de prêt et leurs activités de surveillance et d'assistance technique, prescrivent des politiques macroéconomiques qui ont des incidences sur l'égalité des sexes.

Il n'est pas le seul. Dans ses observations finales concernant le sixième rapport périodique de l'Allemagne, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels a regretté que l'Allemagne, en tant que pays membre d'institutions financières internationales, n'ait pas pesé de tout son poids pour garantir que les États emprunteurs ne contreviennent pas aux obligations qui leur incombent au titre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Les exemples sont légion : en Ukraine, conformément aux exigences imposées par le Fonds monétaire international (FMI), 165 000 emplois de la fonction publique ont été supprimés en 2014-2015. Représentant plus de 75 % des fonctionnaires, essentiellement à d'autres postes que des postes d'encadrement, les femmes sont touchées de manière disproportionnée par ces suppressions, et continueront de l'être.

La privatisation des soins de santé, parallèlement à la dégradation des infrastructures et à l'abaissement des qualifications de la main-d'œuvre dans le secteur public de la santé en Bosnie-Herzégovine font que nombre de Bosniens n'ont pas accès à des soins de santé suffisants et adéquats. Cette évolution négative contraint les femmes à absorber le manque de services de santé en travaillant au sein du ménage et dans l'économie domestique, ce qui limite encore leur participation au marché du travail formel, et partant, leur indépendance économique.

Les économistes et les militants féministes sont les premiers à exiger que les institutions financières internationales soient tenues pour responsables des effets préjudiciables du caractère conditionnel des prêts non seulement sur les droits économiques, sociaux et culturels, mais également sur la viabilité de la paix même. Des politiques néolibérales souvent mises en place en tant que conséquence directe du caractère conditionnel de l'aide octroyée par des institutions financières internationales font peser des difficultés supplémentaires sur des pays qui se relèvent de violence militarisée et de guerres, entraînant de nouvelles causes de friction, ou en alimentant d'anciennes, au sujet de la propriété, du contrôle et de la répartition des ressources.

L'incapacité à garantir les droits fondamentaux en fournissant des services publics – éducation, soins de santé, emploi réel et aide sociale – prive les femmes de la possibilité de participer, sur la base de l'égalité, en tant que citoyennes dans l'espace public. Si l'on n'investit pas délibérément dans l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des investissements économiques, non seulement les femmes devront assumer le manque à gagner pour l'État mais il est également probable qu'elles resteront prises au piège, à la recherche d'un équilibre entre économie informelle (comme moyen de survie) et travail domestique non rémunéré.

C'est dans ce cadre néolibéral que la communauté mondiale s'efforce également de créer la notion d'autonomisation des femmes. Cela ne remet pas en cause la structure au sein de laquelle nous voulons que les femmes aient davantage de possibilités, structure très patriarcale et entièrement fondée sur des principes masculins. La cooptation de certaines femmes dans un tel système ne changera que très peu de choses et ne donnera davantage de possibilités qu'à très peu de femmes.

En revanche, si nous choisissons une autonomisation réelle des femmes et des filles, nous ferions mieux de nous attaquer à l'économie politique de la violence à l'égard des femmes, considérée comme étant un meilleur indicateur de la prédilection du pays pour le conflit que le produit intérieur brut (PIB) ou les niveaux de démocratie.

Là encore, il y a des choix à faire : nous pourrions choisir d'investir dans l'éducation, une éducation qui enseigne la paix comme une situation honorable, plutôt que la guerre, une éducation qui rejette nos notions binaires de genre et les rapports de force déséquilibrés. Nous pourrions choisir d'investir dans l'atténuation de la pauvreté, de mettre fin aux paradis fiscaux (où quelque 30 billions de dollars dorment), de consacrer aux droits de l'homme, en particulier aux droits sociaux et économiques, l'argent actuellement alloué aux armes, etc. La liste de ce que nous pourrions décider de faire va de soi. Seules manquent la volonté politique et la conviction qu'il est possible de faire ce qui précède.

Ainsi, au cours de la présente session de la Commission de la condition de la femme, la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté appelle les États Membres à se rappeler des promesses faites dans la Charte des Nations Unies, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans tous les instruments relatifs aux droits de l'homme ultérieurs, afin de parvenir à l'égalité et de défendre les droits de l'homme au moyen des investissements nationaux dans les services publics et de politiques de développement et d'investissement à l'image d'économies durables d'un point de vue environnemental et associant toutes les parties, en évitant le programme néolibéral.

Nous ne pouvons pas avoir le militarisme et le néolibéralisme et en même temps parvenir au développement durable, à la paix et à l'égalité des sexes. Nous devons faire un choix, et le bon !
